



Mantes la Jolie

***Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit***

Numéro 48 – Vendredi 7 novembre 2008

Marc Jammet

Conseiller municipal PCF

Président du groupe

"Unité à gauche pour changer vraiment"

Lundi 17 novembre 2008 à 20h30

Conseil municipal de Mantas la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée « mariages » de l'Hôtel de Ville).

Pour préparer ensemble

le Conseil municipal:

Si vous souhaitez le préparer avec l'association mantaise d'unité à gauche pour changer vraiment et donner votre opinion, nous vous invitons à la réunion qui aura lieu le vendredi 14 novembre 2008 à 20h30, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché à Mantas la Ville.

Pour me contacter

- Courrier : Marc Jammet, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantas la Ville.
- Adrel : marc.jammet@wanadoo.fr
- Sites Internet :

<http://perso.wanadoo.fr/marcjammet>

Sur ce site, vous retrouverez toutes les lettres d'informations municipales depuis 2002.

<http://jammet.marc.free.fr>

Sur ce site, vous retrouverez notamment **l'intégralité des débats et des votes** lors des conseils municipaux (au fur et à mesure que je les reçois après leur enregistrement par les services municipaux)

Pour me rencontrer :

- **Un vendredi sur deux de 15h00 à 16h30** au marché du Val-Fourré (devant La Poste) et **un samedi sur deux de 10h00 à 11h30** au marché du Centre Ville.
- Sur rendez-vous, les **mercredis** après-midi à l'Hôtel de Ville (31 rue Gambetta)

Ne pas subir, agir !

C'est la leçon qu'on pourra retenir de la fermeture du 20 rue Gambetta et du relogement des locataires, victimes d'un marchand de sommeil sans scrupule.

18 mois ! 18 mois d'interventions, de conférences de presse, de manifestations sur la voie publique .. 18 mois également pendant lesquels « certaines bonnes âmes » ont théorisé sur l'inutilité de l'action, sur l'impuissance des « petits » face aux « grands » ...

Et, au bout du compte, ce sont les Mantais, de plus en plus nombreux, qui – parce qu'ils ont su rester debout face à l'adversité - ont démontré qu'ils avaient raison. Et surtout, qu'ensemble, ils étaient forts – au point de pousser les pouvoirs publics à agir enfin.

Alors certains pourront bien continuer à me reprocher de ne pas être « politiquement correct », je continuerai à informer les Mantais, à en appeler à leur intelligence et à leurs actions.

C'est ma conception de la politique. Je n'y dérogerai pas parce que j'ai la certitude que l'avenir d'une gauche utile aux citoyens – et donc crédible – en dépend.

Bien à vous,

Marc Jammet

Crise financière:

comment en sortir durablement?

SAMEDI 15 NOVEMBRE à 15H00

au Local commun résidentiel

(64 rue Maurice Braunstein)

Avec

Yves Dimicoli

- Economiste
- Directeur d'Economie et Politique
- Dirigeant national du PCF.

20 rue Gambetta : une très bonne nouvelle.

Le 18 octobre dernier, les locataires victimes de leur propriétaire ont pu déménager grâce aux services municipaux et sous la protection de la police municipale. L'accès aux appartements insalubres a ensuite été muré.

Le maire a pris une bonne décision et je l'ai aussitôt approuvé.

Reste maintenant à obtenir le relogement définitif des locataires et, sur le fond, tarir les sources de profit de certains propriétaires indéliçables : le manque de logements sociaux.

Gestion de la dette : une bombe à retardement

A plusieurs reprises, j'ai été le seul élu – sous les quolibets de la droite – à voter contre « *la gestion active de la dette* » pratiquée par la municipalité.

De quoi s'agit-il ? Tout simplement de produits bancaires calculés à partir des différences de taux de change entre les monnaies et permettant, dans un premier temps, de diminuer les taux d'intérêts.

Je m'y étais opposé, d'une part parce que cela participe de la spéculation qui casse les emplois dans les entreprises. D'autre part parce qu'il vaut toujours mieux éviter de contracter des emprunts à taux variables qui peuvent très vite « déraiser » (*certaines propriétaires en ont fait l'amère expérience il y a une vingtaine d'années*).

Or, la crise financière capitaliste actuelle vient de faire exploser ces taux – quelques fois de 3 à 15% ! La municipalité de Saint-Etienne, par exemple, est actuellement dans l'incapacité d'équilibrer son budget.

Qu'en est-il à Mantes la Jolie où les intérêts de la dette se montent – en temps normal – à plus de 2 millions d'euros chaque année ?

Je n'ai pu poser cette question lors du dernier Conseil municipal car le maire a refusé l'exposé des questions diverses et a exigé que les Mantais présents sortent de la salle. En signe de protestation contre cette censure, j'ai quitté la séance. Les élus socialistes ont fait de même.

Cimetière : nouveau règlement et vote différencié.

Le maire a proposé que la municipalité assume l'entretien des sépultures des Mantais illustres (*notamment les résistants au nazisme qui ont donné leurs noms à plusieurs de nos rues*). Je l'avais demandé. Sans esprit polémique, j'ai voté pour ainsi que l'ensemble des autres élus.

Par contre, je me suis opposé à la création de carrés confessionnels (*israélites et musulmans*) dans le cimetière de Gassicourt. Je crois, en effet, que la laïcité nous permet tous de vivre ensemble en respectant nos différences, quelles que soient nos confessions

religieuses ou non. Dans cet esprit, à mon avis, il n'est pas normal d'y faire exception devant la mort. De surcroît, créer de tels carrés n'est-il pas faciliter les éventuels saccages et profanations de tombes ?

Enfin, l'instauration de tels carrés dans un seul cimetière (*celui de Gassicourt*) sur les deux que compte la Ville relève bien d'une logique communautarisme que je réprovoque.

Contre : Unité à gauche. Pour : UMP, Modem, Décil, PS.

Henri Clérissé : + 30% pour les loyers

La droite n'avait pas obtenu, le 25 juin dernier, que le CCAS vote cette augmentation. Le maire a contourné l'obstacle en reprenant la quasi-totalité des compétences du centre communal d'action sociale, ne lui laissant que le minimum légal. Sur la lancée, il a fait voter, par sa majorité docile, l'augmentation de 30% que le CCAS n'avait pas voté. J'ai dénoncé cette piètre opération politicienne au détriment des personnes âgées qui seront « sélectionnées », de fait, par leurs revenus.

Contre : Unité à gauche, PS, Décil. Pour : UMP, Modem.

Quelle mouche a piqué Décil ?

Dans son intervention à ce sujet, l'élu de Décil s'est emporté contre ma lettre informant les résidents. Le vrai scandale, selon lui, ce n'est pas le tour de passe-passe politicien (*il déclare même y voir des avantages*) mais le fait que j'ai averti les élus qu'ils devraient rendre compte aux Mantais de leur vote. « *Je ne vote pas sous la pression* » a-t-il indiqué rageusement.

Moi, si. Sous le contrôle des Mantais. Et j'en suis fier.

Logement social : le refus des destructions progresse.

LE groupe socialiste a refusé de voter une délibération sur l'aménagement du quartier des Explorateurs parce qu'il considère désormais que chaque destruction d'un logement social dans la Ville doit être précédée de la reconstruction d'un logement équivalent.

C'est, à mon avis, une évolution positive. Nous avons ainsi été 7 élus à voter contre cette délibération et à nous opposer à la droite sur son projet de « recomposition urbaine ».

Contre : Unité à gauche, PS. Abstention : Décil. Pour : UMP, Modem.